Bulletin Municipal n°25 Juin 2020

Espédaillac

Le mot du Maire

Le 15 mars, vous avez apporté votre soutien à la liste «unis pour Espédaillac».

Merci à toutes celles et ceux qui à cette occasion se sont déplacés dans le contexte sanitaire que nous connaissions, faisant confiance à une liste largement renouvelée, rajeunie et représentative de l'évolution de la population de notre commune.

Comme nous nous y sommes engagés, nous nous attacherons à œuvrer pour l'ensemble des habitants en les associant à nos décisions, mais aussi à développer l'attractivité de notre commune qui a su et doit garder son caractère authentique, faisant d'elle un des fleurons des Causses du Quercy.

A l'heure où l'espace rural connaît un regain d'intérêt, sachons accueillir ces nouvelles populations tout en leur rappelant que l'environnement dans lequel nous vivons doit être respecté et qu'il convient de s'adapter aux modes et conditions de vie de nos campagnes.

Malgré le contexte sanitaire, qui nous a conduit à annuler plusieurs manifestations estivales, nous vous invitons à vous joindre aux nombreuses activités de nos associations.et vous souhaitons un été agréable et serein.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Gérard MAGNÉ



De gauche à droite: Bruno Windenmann, Gérard Dorémus, Malika Beaudet, Sylvain Cavailié, Yves Baissac, Gérard Magné, Laurence Lucotte, Laura Cipière, Olivianne Belkadi, Sonia Pagès, Francis Jammes.

Maire : Gérard MAGNÉ
1ère Adjointe : Olivianne BELKADI
2ème Adjoint : Francis JAMMES

Conseil Communautaire : Gérard MAGNÉ, Olivianne BELKADI

Commission patrimoine et Oustal : Olivianne BELKADI (Présidente), Laura CIPIÈRE, Laurence LUCOTTE, Gérard DORÉMUS

Commission Travaux: Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Gérard DORÉMUS, Bruno WINDENMANN

Voirie, espaces publics: Gérard MAGNÉ, Sylvain CAVALIÉ

SYDED - Référent environnement: Yves BAISSAC, Francis JAMMES

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy: Gérard DORÉMUS, Laura CIPIÈRE

Syndicat d'adduction d'eau potable: Bruno WINDENMANN, Gérard MAGNÉ

Syndicat d'électrification: Bruno WINDENMANN, Laurence LUCOTTE

Centre social, écoles: Malika BEAUDET, Olivianne BELKADI

Salle Polyvalente : Laura CIPIÈRE, Malika BEAUDET, Laurence LUCOTTE, Sonia PAGES



COVID-19 : Fabrication et distribution de masques

Pour faire face à la pandémie, le département, la communauté de commune du Grand-Figeac et la commune d'Espédaillac ont décidé de fournir chacune un masque à tous les habitants.

Pendant 3 semaines, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à la maison ou à la salle polyvalente pour confectionner des masques. Entre monteurs, repasseurs et couturières, une chaine de solidarité s'est créée pour pouvoir réaliser les 450 masques nécessaires.



Le 19 mai dernier, la commune a distribué les deux premiers masques. Le troisième, en notre possession, sera distribué à l'automne.
Les habitants qui n'ont pas eu leurs masques sont invités à les retirer à la mairie aux horaires d'ouverture.



A toutes celles et ceux qui ont donné du temps et du savoir-faire pour leurs concitoyens.



Rappel : les masques ne sont pas recyclables, ils sont donc à jeter dans les poubelles marron.



ATELIER COUTURE /BRICOLAGE/TRICOT

Lors de l'assemblage des masques par les bénévoles de la commune, avait été évoquée l'idée de mettre en place un atelier couture, bricolage, tricot… Cet atelier a lieu tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30 à la salle polyvalent.

Circuit découverte des arbres

Dans le cadre des animations estivales la commission patrimoine proposait un parcours «A la découverte des baies» initié par Robert Dorange et Janine Fontanié.

L'expérience et la recherche d'innovation ont amené les initiateurs du projet à concevoir une nouvelle formule en conservant le modèle des fiches mais numérisé et accessible par la lecture d'un QRcode (smartphone indispensable).



Le visiteur est ainsi autonome et peut parcourir le circuit du printemps à l'automne.

Un parcours riche en essences, représentatif de la diversité des arbres arbustes et arbrisseaux, sur une distance de 2,5 km accessible à tous, seul ou en famille.

Rendez-vous à **l'Oustal sur le Caussanel,** lieu emblématique d'Espédaillac, point de départ et d'arrivée du circuit. Le 1er QR code vous y attend : vous obtiendrez des indications précises pour suivre le parcours.

Une version anglaise des fiches est disponible !



Pour ne pas oublier les amateurs de randonnées ce circuit a été renseigné sur l'application :



Merci de nous faire part de vos impressions en remplissant le questionnaire que vous trouverez à L'Oustal.

Nous vous invitons à découvrir ce nouveau parcours qui enrichit les balades autour d'Espédaillac.



LOTISSEMENT DU PLOUZARNEL

Il reste encore 2 parcelles disponibles !
Contactez la mairie.



FISCALITÉ 2020

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2020. Il en est de même pour la Communauté de Communes.

Les bases locatives, quant à elles, seront réévaluées comme chaque année par l'Etat à hauteur de 1,2 %.



BOîTE à LIVRES JEUX POUR ENFANTS

En raison de la pandémie liée au coronavirus, leur installation a pris du retard mais celle-ci n'est pas remise en question. Elle devrait être effective cet été.

RÉFECTION du MUR DE SOUTENEMENT de SOULLET



Le mur de soutènement de la voie communale n°1 s'est effondré en différents points. Les travaux de réfection de ce mur, d'un montant de 12 500€ vont être entrepris prochainement.



AMÉNAGEMENT du CARREFOUR des RD 146 et 92

L'aménagement de ce carrefour où la visibilité est particulièrement mauvaise (notamment dans le sens Grèzes –Espédaillac) va être réalisé par le Département.

Une balise de priorité sera installée sur la route venant de Livernon.

RÉFLEXION sur le projet CAFÉ et l'aménagement du LOGEMENT au-dessus de la salle polyvalente

Conformément aux engagements pris, ces deux sujets vont faire l'objet dans un premier temps d'une réflexion au sein du Conseil Municipal.

Le moment venu, une restitution de ce travail sera faite auprès de la population avant décision définitive.





Espédaillac fait son marché !

Chaque vendredi de 17h à 19h30 à partir du 17 juillet.

Rendez-vous à l'Oustal

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique



Super Cayrou à Gréalou



par Vincent Caussanel
Maître artisan Pierres sèches

La construction de Super-Cayrou est la première œuvre d'art refuge réalisée par le Parc dans le cadre de **Fenêtres sur le paysage, itinéraire artistique et culturel sur les Chemins de Compostelle** développé par Derrière Le Hublot. Elle a reçu le soutien de l'Union européenne / FEADER, de la Région Occitanie, de la DRAC Occitanie, du Département du Lot et de la commune de Gréalou.

Ce projet m'a été présenté fin 2018. Au premier coup d'œil il m'a intéressé par ses lignes et sa difficulté de réalisation. La forme de tente des abris peut choquer les puristes mais cela était tout l'intérêt de montrer l'usage contemporain de la pierre sèche et de la lauze. En accord avec Mr Julien Chopin (architecte) j'ai dû modifier le projet initial afin de garantir la stabilité des voûtes, ce qui a entrainé une forme plus complexe de la toiture.

Le cahier des charges exigeait l'utilisation de pierres locales. Comme la forme du projet demandée plusieurs types de pierres (lauzes, pierres à bâtir, pierres à bâtir de grand format de bonne résistance mécanique et des monolithes), nous nous sommes tournés vers la micro carrière de Grèzes que nous avions expérimentée avec le Parc en 2018 et qui donnait toutes les garanties quant à la résistance au gel du matériau.

Un tel projet se partage, c'est pourquoi je me suis entouré de professionnels passionnés tels que Mr Thierry Raffy de Grèzes et Mr Sébastien Heurtevent de Strenquel. Ce fût l'occasion pour chacun de nous de progresser dans notre savoir-faire.

Nous avons donc extrait la pierre en janvier après avoir reçu l'autorisation de la préfecture (42m3 de pierres à bâtir et 240m2 de lauzes). La récupération de la pierre ne nous a pas posé trop de difficulté mais la lauze a été plus difficile à trouver car il nous a fallu prospecter sur une grande surface, le projet nécessitant des lauzes de grand format (80h de travail).

Le chantier s'est déroulé en 5 grandes étapes :
- Implantation et terrassement.
- Réalisation du massif à hauteur de terrasse et entrée de tentes.
- Réalisation des voûtes et des murs en élévation qui fût la partie la plus complexe en raison de la difficulté de la réalisation d'un encorbellement droit nécessitant des pierres de grandes profondeurs.
- Réalisation de la toiture peu courante avec des pentes variant entre 40 et 160% et la réalisation de noues.
- Finalisation du chantier par la calade de la terrasse posée sur sable.

Pour moi l'implantation de l'édifice trouve tout son intérêt non loin du grand chêne et offrant une superbe vue sur le causse et les falaises de la vallée du Célé. Je vous invite à vous rendre le 21 juin voir le coucher du soleil par la porte centrale, le projet étant implanté par rapport à l'équinoxe d'été. Cette réalisation importante fait déjà preuve d'une certaine notoriété : la Fédération de pierres sèches Australienne a publié un article sur le Super Cayrou.

Je souhaite remercier tout particulièrement les bâtisseurs qui ont œuvré avec moi ainsi que l'architecte Julien Chopin et Pieter Dijkstra conducteur de travaux.

Super-Cayrou : 115 tonnes de pierres et 1000 heures de travail.

